



LES SYNTHÈSES DU LAB 2024

**AMÉNAGER EN TERRITOIRE INONDABLE
MEDITERRANEEN**

MASTER Cycle d'Urbanisme

Yuria Chiba
Ulysse Duhayon
Achille Mourrain
Virgile Haëck
Manon Philip



SciencesPo
ÉCOLE URBAINE

LE PARTENAIRE

Créée en 2022, **ALTEMED** est née de la fusion de plusieurs acteurs publics majeurs de la métropole montpelliéraine : la **SERM** (Société d'Équipement de la Région de Montpellier), la **SA3M** (Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole) et l'**Office HLM ACM Habitat**.

Ce rapprochement a donné naissance à un **opérateur institutionnel unique**, regroupant trois expertises clés : **Aménagement** ; **Gestion de logements sociaux (bailleur)** ; **Transition énergétique (énergéticien)**.



Carte d'Altémed, Représentation des zones d'aménagement

MÉTHODOLOGIE

L'inondation est un phénomène complexe, à la fois climatique, culturel et réglementaire, qu'il serait réducteur d'aborder uniquement sous un angle sécuritaire ou utilitaire. Ce constat a guidé notre approche méthodologique, fondée sur la hiérarchisation des savoirs et la diversité des points de vue.

Nous avons cherché à comprendre finement les spécificités climatiques et territoriales du contexte méditerranéen, où l'intensité des épisodes pluvieux, conjuguée à une urbanisation dense, engendre des catastrophes. Cette acculturation s'est nourrie d'entretiens avec des spécialistes variés, architectes, paysagistes, urbanistes, ingénieurs, hydrologues, designers, climatologues, géographes, menés en France, aux Pays-Bas et en Espagne. Elle a été complétée par trois voyages d'étude : à Amsterdam, à Valence, et dans les vallées de la Roya et de la Vésubie.

Pour mieux saisir les enjeux politiques et opérationnels de l'aménagement en zone inondable, nous avons également rencontré des acteurs institutionnels : Métropole de Montpellier, CEPRI, structures GEMAPI, élus de Saint-Martin-Vésubie et des communes valenciennes touchées par la DANA.

La commande d'Altémed a ouvert une réflexion plus large sur la culture du risque, encore peu partagée en France. Aménager en territoire inondable nous semble constituer une opportunité pour repenser la relation entre ville et eau, et cultiver des formes urbaines plus résilientes, attentives aux sols et aux milieux.

C'est à partir de cette démarche interdisciplinaire et ancrée dans le terrain que nous avons formulé cinq enseignements-clés, présentés dans la suite de cette note.

LES TERRAINS ÉTUDIÉS

Nos explorations de terrain nous ont conduits dans trois contextes contrastés, marqués par la présence de l'eau : **les vallées alpines de la Roya et de la Vésubie**, **la ville d'Amsterdam** aux Pays-Bas, et **l'arrière-pays valencien** en Espagne. Ces territoires, bien que très différents, partagent une même réalité : celle d'un rapport profond, parfois conflictuel, à l'eau et au risque.



Dans les Alpes-Maritimes, cinq ans après la tempête Alex, les stigmates sont toujours visibles. Villages abandonnés, maisons éventrées, zones inconstructibles : la reconstruction est lente, fragmentée, difficile. L'eau, ici, a tout emporté, et les habitants peinent à réinvestir un territoire à la géographie contraignante.



À Amsterdam, en revanche, l'eau n'est pas perçue comme une menace, mais comme une composante essentielle du paysage et du quotidien. De IJburg à Schoonschip, en passant par De Ceutel, la ville donne à voir une culture du compromis et de l'adaptation, symptomatique d'un pays situé pour un tiers sous le niveau de la mer. Ici, « vivre avec l'eau » devient un principe d'aménagement, qui allie techniques de pointe, expérimentations sociales.



Enfin, à Valence, la récente crue de la Túrria n'a pas touché le centre historique, mais a violemment frappé les périphéries. Le contraste est saisissant entre la normalité apparente du cœur de ville et la boue, les graffitis de colère et les ravages encore visibles dans les quartiers éloignés. Le traumatisme est vif, et les habitants oscillent entre deuil, indignation et volonté de renaturation sobre et locale.

Nos voyages de terrain incarnent des manières différentes de coexister avec l'eau : subir, composer ou réagir. Leur mise en regard éclaire les enjeux contemporains de la résilience, et a permis de tirer un certain nombre de conclusions.

La culture du risque dépend de l'aléa et des enjeux exposés : les situations dans les Alpes-Maritimes et dans l'arrière-pays valencien diffèrent entre elles, et sont toutes deux incomparables à la situation amstellodamoise. Ce sont bien les dynamiques spatiales et territoriales qui distinguent les situations, et non la nature des risques.

La culture du risque n'empêche pas la réalisation des catastrophes naturelles. Elle n'annule pas la vulnérabilité.

La culture de l'alerte peut parfois être remise en question, comme cela a été le cas à Valence.

ENJEUX

En France, le risque inondation est le premier risque naturel par la gravité des dommages provoqués, le nombre de communes concernées et la proportion des populations impactées. En contexte méditerranéen, ce sont plus spécifiquement des inondations à cinétique rapide, provoquées par les épisodes cévenols. Ces aléas violents, imprévisibles et soudains impactent plus fortement, par leur nature, les enjeux vulnérables. Le changement climatique amplifie la fréquence et la gravité des inondations. Par ailleurs, les perspectives du Zéro Artificialisation Nette et de la loi Climat et Résilience contraignent les collectivités locales à se tourner vers du foncier alternatif afin de répondre notamment aux besoins en logement des populations. C'est particulièrement le cas au cœur des zones déjà densifiées et potentiellement à risque.

Altémed nous a missionnés pour réfléchir à l'aménagement de la ZAC *Montpellier Sud*, porte d'entrée sud de Montpellier, caractérisée par la présence du ru du Lantissargues. Notre sous-secteur est exposé à l'aléa inondation à cinétique rapide avec ruissellement. Cette zone, fortement imperméabilisée, est aujourd'hui à vocation industrialo-commerciale. Située entre deux Quartiers Politique de la Ville, un fort enjeu de couture territoriale est observé.



Vues du Lantissargues, sous-secteur 4 de Montpellier Sud. Photographies personnelles.

Cette étude entend répondre à plusieurs questions :

Quels concepts d'aménagement mobiliser pour rendre possibles et acceptables les développements urbains en zone inondable méditerranéenne ?

Quelles propositions paysagères et architecturales pourraient aider à la mutation de ces zones ?

Nous proposons d'interroger la problématique suivante : L'habitabilité de ces zones est-elle souhaitable, voire même envisageable ? Ou s'agit-il plutôt de prôner la viabilité de celles-ci ?

Dans ce contexte, la commande d'Altémed prend une dimension cruciale. Elle invite à créer de nouveaux cadres de mutation de la ville, où le projet de paysage, l'ingénierie environnementale, l'écologie scientifique et l'architecture redéfinissent l'équilibre entre la pression humaine, l'impact des inondations et les espaces nécessaires au fonctionnement du bassin versant.

La réglementation française, notamment à travers les Plans de Prévention du Risque inondation, encadre strictement le droit de construire en zone inondable. À *Montpellier Sud*, le PPRi indique qu'il est possible de construire, à la condition de réduire la vulnérabilité. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), les collectivités et les acteurs de l'aménagement jouent donc un rôle clé dans ces transformations de territoire. L'aménagement des territoires inondables soulève des questionnements complexes, aux réponses plurielles et contrastées. Le sujet crispe les interventions par des approches uniquement sécuritaires et utilitaires.

À travers une vingtaine d'échanges réalisés auprès de divers spécialistes, de fortes divergences de points de vue ont été constatées. Les approches sont variées quant aux stratégies d'aménagement en zone inondable non constructible.

Nous proposons ainsi d'engager de nouveaux récits collectifs et imaginaires d'installation sur le territoire. Plutôt que de tourner le dos à la catastrophe, il s'agit de la considérer dans sa dimension physique et culturelle. Nous avons ainsi cherché à enrichir cette étude par des projets de référence artistiques, paysagers, architecturaux en contexte méditerranéen. Nous cherchons à développer une posture résiliente, plus soutenable face au risque inondation, à l'aune des enjeux actuels qui pèsent sur nos communes. Dans ce cadre, les variations d'habitabilité que l'architecture propose, offrent la possibilité d'accueillir les aléas d'inondation comme autant d'opportunités d'action, encourageant des transformations culturelles, constructives et esthétiques, en rupture avec les réponses d'urbanisation contemporaines. Cela implique de s'affranchir de l'arrogance technicienne et nous invite collectivement à réinventer nos imaginaires d'installation en explorant de nouvelles formes urbaines, architecturales et paysagères. Il nous semble essentiel de revenir à la géographie, en développant des projets qui améliorent, transforment ces zones inondables, dans l'objectif de les rendre vivables, voire habitables.



Photographies aériennes 1950-2023. Disparition du chemin de l'eau du Lantissargues, dans le secteur Montpellier Sud.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Nous partons des constats suivants : un quart de la population vit en zone inondable, mais seulement un quart à un tiers de ces habitants exposés ont vraiment conscience du risque. Des efforts d'information aux collectivités et sur l'appropriation par les habitants sont à effectuer : la majorité des morts en cas de crue sont des personnes qui se rendent à leur véhicule. Enfin, la mémoire du risque peine à s'ancrer : un événement est oublié au bout de cinq à dix ans.

Répondre à l'aléa inondation dans un territoire méditerranéen urbanisé ne peut se réduire à l'application stricte d'une réglementation ou à une logique de retrait systématique. Notre démarche repose sur une conviction : le risque doit devenir matière à projet. Il s'agit moins d'éviter que de composer, moins de limiter que d'inventer d'autres façons d'habiter.

Plutôt que d'aborder la question par le seul prisme de la contrainte, nous avons proposé de penser l'aménagement à partir du couple vivre/habiter. Habiter est entendu comme le fait de loger ; vivre, comme le fait de passer, d'avoir des activités de loisirs, dans une logique de temporalité restreinte. Cette posture nous a conduit à interroger non seulement la forme urbaine, mais aussi l'imaginaire du territoire, les usages, les perceptions et les rythmes de vie. Habiter un site inondable, c'est accepter une part d'incertitude, tout en revendiquant un droit au confort, à la qualité de vie et à la désirabilité.

Notre réflexion s'est construite autour de deux axes :

- Le grand paysage, pour comprendre la dynamique du bassin versant, les flux, la géographie oubliée, et inscrire le projet dans une temporalité longue.
- Se détacher du sol en construisant sur pilotis et réinterpréter les folies montpelliéraines, pour articuler les enjeux de résilience, de densité, et de programmation urbaine, et de sociabilité.

L'ensemble de cette recherche a ainsi fait émerger cinq conclusions que nous développons ci-après.

Construire une culture du risque et de l'alerte

La culture du risque varie selon les territoires, les mémoires collectives, les événements vécus. Les contrastes sont nets entre les Alpes-Maritimes, l'arrière-pays valencien ou les dispositifs institutionnels hollandais. Partout, nous avons observé que la culture du risque ne supprime pas la vulnérabilité, mais peut en atténuer les effets si elle est bien partagée.

Nous distinguons deux notions complémentaires : la culture du risque, qui a trait aux questions d'anticipation, de prévention, d'appropriation du territoire ; et la culture de l'alerte, c'est-à-dire du savoir réagir, qui suppose communication et coordination des acteurs.

Agir sur ces deux volets suppose de sortir du langage expert et réglementaire, trop souvent opaque, mais aussi d'impliquer les habitants, les décideurs, à travers des formats accessibles (cartes sensibles, récits, ateliers, exercices) ; et de clarifier les signaux d'alerte, avec des

messages simples, immédiatement compréhensibles et traductibles en action, à l'image du dispositif FR-Alert.

Une meilleure répartition des rôles en situation de crise, une pédagogie constante autour des bons réflexes, et une communication multi-supports sont essentiels. Cela implique une culture partagée du risque, qui ne se décrète pas, mais se construit dans le temps, à travers des dispositifs ouverts et continus.

Disposer d'un schéma directeur de l'eau : fondation de toute stratégie

Le schéma directeur de l'eau est un outil technique, mais surtout un levier de projet. Il permet de localiser précisément :

- les lits mineurs et majeurs
- les zones d'expansion potentielles
- les exutoires et points de ruissellement
- les nappes phréatiques affleurantes

Ce schéma devient une base pour identifier des zones constructibles maîtrisées, planifier des espaces-tampon, désimpermeabiliser certains sols et gérer la ressource de manière intégrée.

Sa mise en œuvre doit mobiliser des bureaux d'études hydrauliques, mais aussi les concepteurs et les élus. Ce document est en effet autant un outil d'anticipation qu'un support de médiation : il rend lisible le fonctionnement hydrologique du site et permet d'adosser les formes urbaines aux logiques naturelles.

Sans lui, aucune réponse durable ne peut être formulée. Avec lui, il est possible de développer un urbanisme résilient, en phase avec le territoire, permettant de dépasser la logique sécuritaire d'aménagement du territoire.

Coopération institutionnelle : rendre la négociation possible

Le cas du quartier de La Bocca à Cannes illustre l'importance de la gouvernance dans les projets en zone inondable. Face aux contraintes fortes du PPRi, le maire a initié un dialogue avec les services de l'État, en particulier la DDTM, pour obtenir une gestion du risque à l'échelle du périmètre de projet, et non de la parcelle.

Cette reconnaissance, formalisée dans le PLU par une OAP et dans le PPRi par un liseré jaune, a permis plus de souplesse dans la conception du projet. Ce cas nous enseigne trois choses :

- la co-construction est possible, à condition d'un portage politique fort
- la négociation peut adapter les outils réglementaires, sans les contester
- la gestion du risque devient un levier de projet, dès lors qu'elle est pensée collectivement et en amont

Face à l'empilement des normes, il faut encourager une gouvernance horizontale, où les différents niveaux institutionnels coopèrent. Le risque devient alors une matière à compromis, qui structure le projet plutôt qu'il ne l'entrave.

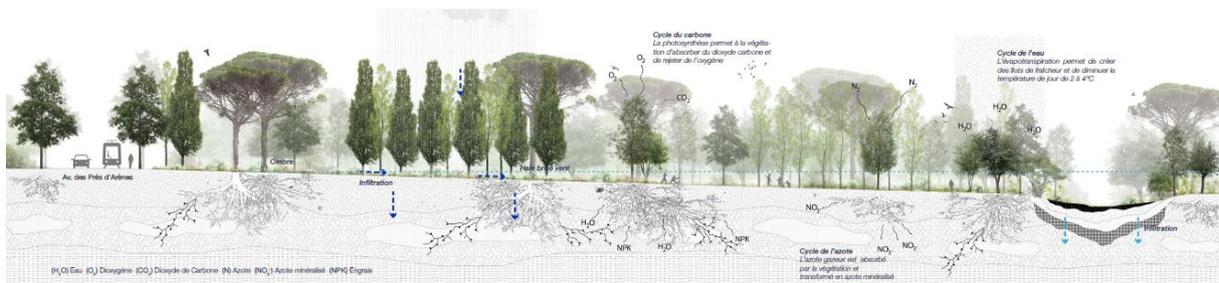
Une nouvelle culture de l'installation

La ville s'est souvent construite contre la géographie, en gommant les reliefs, les talwegs, les zones humides. L'urbanisation du XXe siècle a effacé les fonctions régulatrices du sol, niant le rôle des terrasses agricoles, de la garrigue, des corridors écologiques. A l'échelle montpelliéraine, où les besoins en logements sont réels et la pression foncière intense, ce constat appelle une stratégie équilibrée. Il ne s'agit pas de reporter la production urbaine sur les seuls secteurs contraints, mais de repenser la répartition des formes bâties en mobilisant d'autres gisements, moins équipés, moins exposés, voire surélevés, à travers une lecture du territoire et une compréhension fine des risques.

Face à une forme d'amnésie territoriale, nous proposons ainsi de réancrer le projet dans le grand paysage. Cela signifie :

- lire le site à l'échelle du bassin versant,
- révéler les continuités écologiques et hydrologiques,
- penser le projet comme un maillon d'un territoire plus vaste, traversé par des flux, des histoires, des usages.

Cet ancrage inscrit l'aménagement dans le temps long, celui des cycles de l'eau, de l'adaptation climatique et des générations futures. Il invite à préparer le terrain aux mutations à venir, en redonnant cohérence à un territoire fragmenté tout en anticipant les effets du changement climatique. Il soulève des questions fondamentales : Quelle ville voulons-nous pour demain ? Que transmettons-nous ? Comment faire du risque un levier, plutôt qu'un obstacle ?



En revalorisant le non-bâti comme espace de projet à part entière, nous dessinons une stratégie plus équilibrée, en faisant émerger une nouvelle culture de l'installation, en partant des contraintes du site et en les intégrant dans un projet paysager, social et environnemental cohérent. Cette approche s'inscrit dans une écologie du démantèlement : renaturer les secteurs les plus exposés, tout en densifiant ailleurs avec plus de qualité, en mobilisant des montages croisés (ZAC, subventions, transferts de constructibilité). Il dessine un urbanisme du confort, fondé non sur la quantité bâtie mais sur la qualité des milieux et la lisibilité des cycles. Sobres et résilientes, les formes qu'il engage s'ancrent dans les spécificités du lieu.

Il ne s'agit pas de renoncer à la ville, mais d'en inventer une autre : plus contextuelle, plus soutenable, plus en phase avec les mutations à venir.

S'installer en zone inondable : se détacher du sol

Habiter en hauteur : Construire sur pilotis

Interroger l'habitabilité de *Montpellier Sud*, c'est envisager la surélévation comme principe d'adaptation. Le quartier favorise la perméabilité et la porosité des usages. Le sol est réservé aux fonctions les moins vulnérables : stationnements, jardins partagés, locaux techniques, espaces publics. Le rez-de-chaussée n'est pas un vide, mais un espace actif, traversable, conçu pour être perméable lors des crues.

Les bâtiments sont surélevés, reliés par des passerelles et des terrasses. Cette trame en hauteur forme un réseau piéton, une voie de repli en cas de crue. Ces formes hybrides permettent d'occuper le site sans exposer les fonctions vitales au risque.

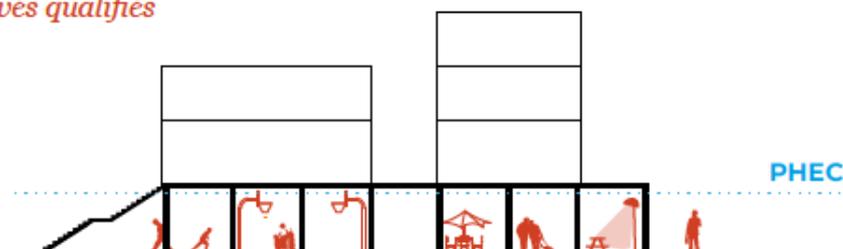
Pour *Montpellier Sud*, nous défendons une manière d'habiter au-dessus du sol, qui questionne hauteur, densité et porosité. La construction sur pilotis, bien que rare à Montpellier, est freinée par des incertitudes : que devient l'espace sous les bâtiments ? Comment le relier aux espaces publics ? Nous pensons que la surélévation permet d'inventer de nouvelles formes urbaines : un quartier sur pilotis, partiellement dissocié de son socle, qui explore d'autres rapports au sol, à l'eau et au paysage.

Émergeant de la canopée arborée, les bâtiments aux écritures architecturales contextuelles s'insèrent ponctuellement dans la matrice paysagère. Cette insertion se fait dans une relation respectueuse entre architecture et paysage, où le bâti s'efface pour laisser place au sol, à la lumière et aux continuités écologiques.

Concevoir une ville dans un parc, c'est aussi imaginer des espaces publics de qualité, véritables lieux de sociabilité et de citoyenneté. Trop souvent réduits à de simples fonctions pratiques ou à des lieux de passage, ces espaces doivent devenir plus désirables, inclusifs et accueillants. Pour cela, il est nécessaire de dépasser les approches traditionnelles et de repenser nos méthodes, afin de créer des espaces capables de s'adapter aux changements, d'anticiper les besoins des usagers, d'accompagner l'évolution des modes de vie, tout en respectant les cycles de la nature et ses temporalités.

2m20 et plus

*espaces publics ou privés qualifiés
équipements sportifs
tables et assises
éclairage*



Adapter les folies montpelliéraines au contexte de Montpellier Sud

Dans cette perspective, nous interrogeons également les modes constructifs : la surélévation sur pilotis, la mise en réseau des espaces par des passerelles, ou encore la figure de l'artefact comme objet architectural et paysager qui révèle notre rapport au territoire et aux enjeux liés à l'eau, qu'il s'agisse des inondations ou du stress hydrique.

Ces artefacts, ou folies, dans le vocabulaire montpelliérain, sont conçus pour générer des espaces publics accueillants. À travers ces expérimentations, c'est une nouvelle vision de l'habiter qui émerge : un quartier adapté à son socle géographique régénéré, capable de faire naître des formes innovantes et des imaginaires renouvelés pour la ville méditerranéenne.

Les artefacts, entendus ici comme des dispositifs matériels intégrés au paysage urbain, jouent un rôle de médiation entre le risque, les usages quotidiens et l'identité du lieu. Ni strictement fonctionnels, ni uniquement représentatifs, ces objets ou structures hybrides remplissent une double mission. Ils permettent à la fois une lecture partagée de la vulnérabilité du site, tout en proposant des réponses concrètes aux enjeux de prévention et de résilience. Ils contribuent à structurer l'espace, à orienter les déplacements, à signaler les zones sensibles et, plus largement, à inscrire le risque dans le quotidien sans verser dans le spectaculaire ni l'alarmisme. Dans le contexte méditerranéen, l'aléa est double : inondations intenses et soudaines d'une part, stress hydrique durable de l'autre. Il s'agit alors de penser des dispositifs capables non seulement de signaler ou d'alerter, mais aussi de participer activement à la gestion des ressources en eau. Ainsi, ces artefacts deviennent des éléments structurants d'un urbanisme de la résilience, assumant pleinement l'incertitude comme condition de projet.

Le Bateau-Jeu



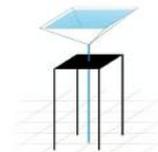
Le Brumisateur



Les Passerelles



Le Réservoir



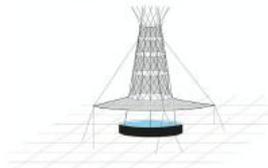
Les Restanques



Les Haies Brise-vent



La Tour à condensation



Le Belvédère



ENSEIGNEMENTS

- Désiloter l'action publique.

Il persiste aujourd'hui des défis de coopération institutionnelle. Des blocages organisationnels et socioculturels viennent créer un morcellement administratif et sectoriel et de la rigidité, qui empêchent une approche systémique et transversale des enjeux. C'est la conclusion de l'étude Essec et Léonard (2022) sur les blocages extra-techniques freinant la transition écologique des territoires. Impliquer davantage et renforcer l'acculturation de l'ensemble des parties prenantes (*stakeholders*), penser un fonctionnement en réseau permet une appréhension fine des enjeux et de la géographie.

L'exemple du quartier Ranguin-Frayère à Cannes est manifeste d'une approche intégrée entre services, vertueuse, qui a permis l'élaboration de solutions plus cohérentes et adaptées ; mais cela implique de dépasser des logiques administratives cloisonnées.

- La gestion des risques naturels ne se limite pas à une logique de renoncement.

Nos entretiens ont fait émerger plusieurs postures relatives à l'habitabilité/viabilité des zones à risque : des dispositifs de conception capables d'absorber ou de tolérer temporairement l'eau (espaces d'évacuation, implantation végétale adaptée), des espaces multifonctionnels : parcs ou parkings en temps normal, zones d'expansion des crues en période de crise. Composer avec le risque nécessite cependant une véritable culture du risque partagée.

- Penser au-delà de l'îlot, adopter une vision territoriale pour renouer avec la géographie et révéler le cycle de l'eau.

L'échelle de l'îlot est trop restreinte pour gérer efficacement les risques liés à l'eau. Une vision ensemblière, à l'échelle du bassin versant, est nécessaire pour comprendre finement les dynamiques hydrauliques, les usages et les boucles de rétroaction, de l'amont à l'aval. Il s'agit de penser le *grand paysage*, et de penser l'eau comme un *commun*, selon l'acception d'Elinor Ostrom.

- L'importance de l'intégration de points de vue multiples.

À travers les échanges avec chercheurs, agents publics, consultants, etc., nous avons exploré des domaines multiples : cadre juridique, contraintes environnementales, politique, culture du risque. Si les intérêts politiques et économiques peuvent parfois primer sur la gestion de crise, illustrant les tensions réelles en urbanisme, comme dans l'exemple valencien, une collaboration à l'échelle de l'ensemble des parties prenantes est nécessaire. C'est la multiplicité des voix et approches qui permet une appréhension fine des enjeux : il est crucial de se saisir de la complexité des intérêts divergents, ainsi que de la difficulté et l'importance de la coordination, du dialogue et de l'équilibre entre acteurs.

POUR EN SAVOIR PLUS

Chaire d'Economie Urbaine de l'ESSEC. (2023). Gouvernance territoriale et transition écologique. Dépasser nos blocages pour accélérer le mouvement. En partenariat avec Léonard. URL:

<https://drive.google.com/file/u/0/d/1cGQOgCKq0NkXjclIZk6hTG5ihbPFR5E/view>

Daniel-Lacombe, E. (2022). Aménager des territoires à risques dans un objectif de résilience par une évaluation inventive des villages. Rapport auprès de l'État – Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires – Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes

Gralepois, M. (2025). Inondations : comment réaménager les villes? Podcast. France Culture, Radio France. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-question-du-jour/inondations-comment-reamenager-lesvilles-1498998>

November, V., Penelas, M., Viot, P. (2011). Habiter les territoires à risques. 252p. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

Younès, C., Daniel-Lacombe, É., Bonnaud, X. (2023). Faire face aux risques. Architecture & Philosophie. Ed. Infolio. ISBN : 9782889680856

L'exercice du projet collectif : un dispositif pédagogique original

Grâce à ce module original, les étudiants sont mis en situation de travail sur une problématique réelle posée par une organisation publique, privée ou associative. Pour tous les Masters de l'École urbaine, l'organisation et le pilotage sont identiques : le projet est suivi conjointement par la direction de l'École urbaine et les partenaires, à toutes les phases du projet ; un encadrement méthodologique régulier est assuré par un tuteur professionnel ou académique spécialiste de la question. Les projets collectifs permettent aux partenaires de mettre à profit les acquis de recherche et de formation développés au sein de l'École urbaine, de bénéficier d'une production d'études et de travaux de qualité, et de disposer d'une capacité d'innovation.

Les projets collectifs se prêtent particulièrement à des démarches d'étude, de diagnostic, de prospective, d'analyse comparée, voire de préparation à l'évaluation, et plus généralement à toute problématique pouvant éclairer l'organisation concernée dans une logique de « R&D ». Chaque projet mobilise un groupe d'étudiants de première année d'un des Masters de l'École urbaine. Les étudiants travaillent entre 1,5 jours et 2 jours par semaine sur des plages horaires exclusivement dédiées, pendant une durée de 6 à 9 mois (selon les Masters concernés). En formation continue, les projets collectifs concernent l'Executive master « Gouvernance territoriale et développement urbain » et mobilisent des professionnels pendant une durée de 4 mois.